

GARANTIE



GARANTIE FOUR À BOIS MAXIMUS

IMPEXFIRE Lda, exportateur et fabricant de fours et barbecues, assure que les fours et les barbecues (signalés ici comme produit) sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication pour une période de deux (2) ans à compter de la date d'envoi.

PARTICULARITÉS DE LA GARANTIE :

La garantie du produit décrit ci-dessus ne s'applique pas dans les circonstances suivantes :

- (1)** Si le produit n'est pas installé conformément aux instructions d'installation IMPEXFIRE Lda et avec les règles de construction locaux.
- (2)** Si le produit a été soumis à une utilisation non-standard, y compris l'utilisation de carburants ayant des caractéristiques non recommandées, y compris le flottant bois, le charbon, le contreplaqué et la liaison des substances trouvées dans certains bois et qui peuvent atteindre des températures excessives et causer des dommages au produit.
- (3)** Cette garantie ne couvre pas la détérioration normale du produit.
- (4)** Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par l'excessive charge de feu (plus de 450 degrés) ou le non accomplissement stricte des conformités du

programme de préparation du premier feu, voir vidéo ici :
<https://www.youtube.com/watch?v=nhv0HAX8aE>

(5) Cette garantie ne couvre pas les éléments qui normalement seraient usés ou remplacés dans des conditions normales.

(6) Cette garantie ne couvre pas les fissures normales en raison des tensions d'expansion et de contraction du dôme ou du sol, interne ou externe.

(7) Cette garantie ne couvre pas les dommages provoqués par l'emplacement du four sur une remorque ou camion.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La réparation ou le remplacement du produit, tel que déterminé par cette garantie, est votre seul et unique recours. Impexfire Lda ne sera pas responsable de n'importe quels dommages spéciaux, indirects ou consécutifs, ou tout autre de toute nature, y compris, de blessures aux personnes ou de dommages à la propriété, la perte de bénéfices ou de profits anticipés ou sur l'utilisation de la perte résultant de toute théorie de récupération, y compris la garantie, le contrat, la loi ou l'infraction.

Dans tous les cas, IMPEXFIRE Lda ne sera pas responsable des dommages directs ou indirects causés par les défauts de ses produits, même si ces dommages surgissent ou sont découverts avant ou après le remplacement ou la réparation de ceux-ci et aussi si ces dommages sont ou non causés par l'anégligence de IMPEXFIRE Lda.

EXEMPTION DE GARANTIE

Certains états ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou consécutifs, de sorte que la limitation ou l'exclusion ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

À l'exception de la garantie limitée fournie par cet instrument, dans la mesure permise par la loi, Impexfire Lda décline toute garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie de commercialité et/ou d'adéquation à un but particulier. Considérant qu'il peut y avoir des garanties implicites découlant du droit, ces garanties seront limitées à la durée de cette garantie. Certains états ne permettent pas de limiter la durée d'une garantie implicite, de sorte que les limitations ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

GARANTIE

Impexfire, Lda se réserve le droit d'enquêter sur toutes les réclamations liées à cette garantie et de décider de la meilleure méthode à appliquer.

LES DISTRIBUTEURS N'ONT PAS LE DROIT DE MODIFIER LA CETTE GARANTIE

ACORDE DE GARANTIE

Les courtiers et les employés ne sont pas aptes à accorder toute garantie ni à autoriser des solutions complémentaires ou contraires à celles qui sont signalées ci-dessus.

COMMENT PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION

GARANTIE

Pour que toute réclamation sous cette garantie soit valable, IMPEXFIRE Lda. doit être averti du défaut revendiqué, par écrit ou par téléphone, dirigé à IMPEXFIRE Lda, dont les coordonnées se trouvent sur notre site Web www.impexfire.com . Les réclamations doivent inclure la date d'installation et une description du défaut.

© IMPEXFIRE Ltd 2023. Tous droits réservés.